



YMAGIS

Communiqué de presse

Paris, le 6 juin 2014

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale

Assemblée Générale Mixte du lundi 30 juin 2014 à 8h30
au 85-87 avenue Jean Jaurès 92120 MONTROUGE

YMAGIS (ISIN : FR0011471291, mnémo : MAGIS), le spécialiste des technologies numériques pour l'industrie du cinéma, informe ses actionnaires que l'assemblée Générale Mixte se tiendra le lundi 30 juin 2014 à 8h30, dans les locaux de la société au 85-87, avenue Jean Jaurès – 92120 Montrouge.

Les actionnaires nominatifs recevront une convocation accompagnée d'un certain nombre de documents préparatoires à l'Assemblée et d'une formule de demande d'envoi et de renseignements qui leur permettra de recevoir, s'ils le souhaitent, des documents supplémentaires aux frais de la société. Cette formule devra être retournée à **BNP Paribas Securities Services - CTS Assemblées Générales - Les Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex**.

Les actionnaires au porteur devront demander ces documents auprès de l'intermédiaire qui gère leur compte titres, lequel fera lui-même la demande auprès de BNP Paribas Securities Services à l'adresse ci-dessus.

Ces documents seront également consultables sur le site internet de la société <http://www.ymagis.com>, rubrique **Investisseurs / Information réglementée**, et pourront être consultés au siège social de la société.

A PROPOS D'YMAGIS

Créée en 2007 et animée par des professionnels du cinéma et des hautes technologies, YMAGIS (www.ymagis.com) est spécialisée dans les services pour le cinéma numérique. YMAGIS apporte ses services aux producteurs et distributeurs de films et de contenus complémentaires, aux régies publicitaires ainsi qu'aux exploitants de cinéma, afin de les aider à tirer le meilleur parti créatif, marketing et financier des technologies numériques. L'offre d'YMAGIS couvre deux pôles d'activité : la gestion des VPF⁽¹⁾ et les services aux exploitants et aux producteurs / distributeurs. Ces derniers recouvrent la vente et installation d'équipements pour les cinémas, la maintenance et infogérance des matériels de projection numérique, la vente et la location de lunettes 3D, la post-production de contenus, et la préparation et l'acheminement des DCP⁽²⁾ et KDM⁽³⁾. Les laboratoires numériques d'YMAGIS livrent ainsi chaque semaine aux salles de cinéma en Europe des milliers de DCP et de KDM pour le compte de ses clients distributeurs ou régies publicitaires. Au titre de l'exercice 2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 47,3 M€, en hausse de +19% par rapport à 2012, et un résultat courant avant impôt de 4,0 M€, en hausse de 27%.

- (1) VPF : Virtual Print Fee, ou frais de copie virtuelle - rémunération payée à YMAGIS par le fournisseur d'un contenu au format numérique, principalement les distributeurs de films long métrage, de façon à permettre la projection de ce contenu dans une salle de cinéma sous contrat VPF avec YMAGIS, quel que soit le modèle de financement de l'équipement retenu par l'exploitant et YMAGIS : Tiers Investisseur – financement porté par YMAGIS -ou Tiers Collecteur – financement porté par l'exploitant. La perception de VPF permet de couvrir une partie significative du financement des équipements de projection numérique, le solde étant à la charge de l'exploitant sous contrat avec YMAGIS.
- (2) DCP : Digital Cinema Package, ou copie numérique, ensemble des fichiers informatiques constituant le film long métrage, la bande annonce ou le film publicitaire
- (3) KDM : Key Delivery Message, ou clef de déchiffrement des contenus. Il s'agit d'un message électronique par lequel le distributeur fait parvenir à l'exploitant la clé qui va lui permettre de lire et donc de projeter la copie numérique (ou DCP).

CONTACTS

YMAGIS

Jean-Marie DURA
Directeur général délégué
Tel : +33 1 79 97 78 67
Email : investisseurs@ymagis.com

ACTIFIN

Relations investisseurs : Alexandre COMMEROT
Relations presse : Aurélie CHARLES
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : ymagis@actifin.fr